

# Le vent dominant de la fréquentation touristique dans le Mézenc

Ce travail est le produit d'une réflexion collective menée dans le cadre du réseau des confins, plus particulièrement avec :

P. Arzac, S. Catherine, B. Cuoq,  
H. Guibourdenche, L. Herdt,  
J.-J. Léogier, J.-Cl. Mermet.

1. - Nous emploierons ce terme tout au long de l'article dans son sens commun et non dans celui plus strict de la définition qu'en donnent les professionnels du tourisme et les chercheurs, basée sur la durée du déplacement hors du lieu d'habitation habituel.

2. - Né il y a 3 ou 4 ans, le "réseau des confins" est un réseau d'acteurs locaux de la zone des confins d'Ardèche et de Haute-Loire, créé en particulier à la suite des réflexions sur le développement local suscitées par la publication de 2 numéros de la revue *MATP*. Le but de ce réseau est de poursuivre ces réflexions sur les cadres du développement local, sur la manière de les prendre en compte, d'en tirer parti, voire de les dépasser ou de les utiliser conjointement dans le cadre de projets concrets de développement, à caractère transversal. Le réseau des confins comporte ainsi un certain nombre de sous-réseaux (réseau lauze par exemple) au sein desquels s'élaborent la réflexion et les projets, s'appuyant non pas sur les découpages territoriaux mais sur la constitution de réseaux d'acteurs.

3. - Université de Grenoble, CERMOSEM.

Emmanuelle DEFIVE

Avec l'agriculture, le tourisme apparaît comme le principal moteur du développement local du massif du Mézenc. Le potentiel exploitable en ce domaine, qu'il s'agisse des richesses du patrimoine naturel, culturel, historique, technique, ou qu'il s'agisse des activités de loisirs, sportives et de plein air, est incontestable. Reste qu'un soutien efficace à cet axe du développement passe par :

- l'élaboration de projets riches, solides et présentant entre eux à la fois cohérence et complémentarité,
- la prise en considération et la juste évaluation du (ou des) bassin(s) d'alimentation potentielle, c'est-à-dire de la zone d'où sont susceptibles de venir les touristes<sup>(1)</sup> qui fréquentent le Mézenc,
- une vision claire de la situation tant géographique que socio-économique qu'occupe en conséquence le massif du Mézenc par rapport à cet (ces) espace(s) potentiellement pourvoyeur(s).

Nous n'avons pas ici l'ambition de régler la question de la gestion de l'activité *tourisme* dans le massif du Mézenc, tout juste d'ouvrir, peut-être, quelques pistes de réflexion. Partons ainsi des trois constatations suivantes :

- les réflexions menées au sein du réseau des confins<sup>(2)</sup>, qui ont connu un temps fort avec le colloque tenu à Saint-Front en juin 2000, ont notamment montré que la zone des confins d'Ardèche et de Haute-Loire, à laquelle se trouve intégré le massif Mézenc - Gerbier, n'était pas pour autant une zone de marge. Pour F. Giraut<sup>(3)</sup> en effet, participant au colloque, la marge nécessite l'existence d'un centre par rapport auquel elle se trouve reléguée et par rapport auquel elle se détermine en termes déficitaires au regard de l'activité économique, culturelle... La marge est toujours *moins* que

le centre, pour des raisons d'éloignement, entre autres. Mais quel centre déterminer ici ? Un confin possède au contraire une existence propre, liée à la manière dont il se définit par rapport aux limites administratives qu'il côtoie et qui le divisent. Au moins lorsque l'espace qu'il englobe présente une certaine unité, ce qui est sans aucun doute le cas des confins d'Ardèche et de Haute-Loire, il possède une dynamique interne souvent initiée hors des cadres administratifs et qui vise à en exploiter les ressources autant qu'à en dépasser les limites, à maintenir en tous cas ou à rétablir l'unité du territoire recoupé.

Confin plus que marge, le Mézenc l'est aussi si l'on songe que l'amélioration du réseau routier, notamment avec la mise à deux fois deux voies de la R.N. 88, a mis le massif du Mézenc à 1h 30 - 2h de l'ensemble urbain Lyon - Saint-Etienne. L'idée d'éloignement se justifie-t-elle alors encore, par rapport à un ensemble dont les 1,8 millions d'habitants représentent autant de clients potentiels pour la fréquentation du massif ?

- La deuxième constatation se rapporte à l'article de F. Serre sur l'enneigement du massif du Mézenc du présent *Cahier*. Il y apparaît clairement, compte tenu des conditions particulières d'enneigement du massif, que le tourisme hivernal, la pratique des sports et loisirs d'hiver, concernent avant tout une clientèle de proximité fréquentant le massif à la journée ou tout au plus au week-end.

- Enfin, la partie ardéchoise du massif du Mézenc est incluse depuis peu dans le territoire du PNR des monts et des vals d'Ardèche. Si l'on en croit la fréquentation touristique des autres PNR de Rhône-Alpes, celui-ci devrait, comme les autres, intéresser avant tout une clientèle pratiquant à la journée.